



NETTOYANT DÉGRAISSANT POLYVALENT AUX EXTRAITS VÉGÉTAUX



- ▶ **Dégraissant très puissant et pénétrant pour le nettoyage de toutes surfaces lessivables : plastiques, stratifiés, métalliques, carrelages...**
- ▶ **Détergent concentré, économique et polyvalent. Miscible dans l'eau à toute dilution.**
- ▶ **BIOSOLV élimine les résidus d'huiles, graisses, cambouis, goudrons, résines...**
- ▶ **Présente une alternative aux solvants pétroliers pour les applications de dégraissage de pièces mécaniques ou de moules dans les ateliers d'usinage.**
- ▶ **N'attaque pas les métaux ferreux, ne laisse pas de traces.**
- ▶ **Laisse une odeur fraîche d'orange sur les surfaces nettoyées.**
- ▶ **Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.**
- ▶ **Se rince à l'eau facilement. Action rapide.**

Utilisable pour le nettoyage de locaux industriels, sols, murs, surfaces, dans les ateliers d'usinage et de mécanique, les imprimeries, garages, collectivités, parkings, sols de salles de sport, dans les ateliers de menuiseries, parqueteries ou scieries...

APPLICATION

S'utilise par pulvérisation, trempage, brossage, essuyage...

Matériel d'application : pulvérisateur, canon à mousse, autolaveuse, balai, serpillère, éponge...

• **S'utilise pour le nettoyage des sols :** entre 1 et 5 % (1 à 2 % en autolaveuse)

• **Dégraissage de surfaces au canon à mousse :** 1 à 5 %

• **Nettoyage des pièces mécaniques et surfaces très grasses :** 10 à 20 %.

Laisser agir, puis rincer à l'eau claire.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide orangé.

Odeur : orange / agrumes.

pH (5%) : 11,9 environ.

Densité : 1,028 ± 0,02.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer la compatibilité et le temps de contact approprié. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2830-0118



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile, lunettes, vêtements de protection.

